



Aides Klimabonus 2022

Pour la promotion de la durabilité, l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement

1. Remarques préliminaires

La Variable déterminante

La variable déterminante est la valeur nécessaire pour calculer l'aide. Cette valeur peut par exemple correspondre à la puissance de l'installation (kW_{th}) ou à la surface subventionnée (m^2). Dans la plupart des cas, cette valeur ne peut être indiquée que par le demandeur.

Les Bonus

* Le bonus de remplacement et le bonus d'adaptation sont uniquement applicables dans le cas d'un remplacement d'une chaudière alimentée en combustible fossile (gaz ou mazout), d'un chauffage électrique direct ou d'un chauffage électrique. Le chauffage à remplacer doit avoir au moins 10 ans et un « Heizungscheck » doit être effectué.


** Le réservoir tampon (boiler) doit avoir une capacité minimale de 30l/kW.

*** Le bonus de combinaison est uniquement applicable si la mise en place de l'installation solaire thermique se fait conjointement avec la mise en place d'une chaudière à bois ou d'une pompe à chaleur.

2. Construction d'un logement durable

Construction d'un logement durable selon article 3 de la loi du 27 avril 2022 modifiant le règlement grand-ducal du 23 décembre 2016, avec les exigences techniques et autres critères définits dans l'annexe du règlement grand-ducal du 27 avril 2022 précité.

KB 450 LENOZ / nouvelle construction

	Aide Klimabonus		
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus
Maison unifamiliale neuve	m ² surface habitable	160 € / m ²	24.000 €
Immeuble collectif neuve	≤ 1.000 m ² surface habitable	85 – 140 € / m ²	14.600 € / unité
	> 1.001 m ² surface habitable	55 – 100 € / m ²	14.600 € / unité

3. Assainissement énergétique durable

Assainissement énergétique durable selon article 4 de la loi du 7 avril 2022 modifiant la loi modifiée 23 décembre 2016, avec les exigences techniques et autres critères définis dans l'article 1 et des annexes I et II du règlement grand-ducal du 7 avril 2022 précité.

Élément de construction de l'enveloppe thermique assaini ; uniquement pour bâtiment existant	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles						
	Catégorie d'isolant thermique	Variable déterminante	Montant par variable Standard de performance III	Montant par variable Standard de performance II	Montant par variable Standard de performance I	Bonus matériau 50% recyclé	Bonus matériau certifié
Élément contre extérieur ; Isolé du côté extérieur KB 400 Isolation façade / mur extérieur KB 402 Isolation toit	Fossile et autres matériaux*	m ²	25 € / m ²	30 € / m ²	40 € / m ²	+ 15 € / m ²	-
	Minéral	m ²	45 € / m ²	50 € / m ²	60 € / m ²	+ 15 € / m ²	-
	Écologique	m ²	70 € / m ²	75 € / m ²	85 € / m ²	-	+ 15 € / m ²
Élément contre extérieur ; Isolé du côté intérieur KB 401 Isolation façade / mur intérieur	Fossile et autres matériaux*	m ²	18,75 € / m ²	22,50 € / m ²	30 € / m ²	+ 15 € / m ²	-
	Minéral	m ²	33,75 € / m ²	37,50 € / m ²	45 € / m ²	+ 15 € / m ²	-
	Écologique	m ²	52,50 € / m ²	56,25 € / m ²	63,75 € / m ²	-	+ 15 € / m ²


* matériaux ne répond pas aux définitions des autres catégories.



Elément de construction de l'enveloppe thermique assaini ; uniquement pour bâtiment existant	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles						
	Catégorie d'isolant thermique	Variable déterminante	Montant par variable Standard de performance III	Montant par variable Standard de performance II	Montant par variable Standard de performance I	Bonus matériau 50% recyclé	Bonus matériau certifié
Elément contre zone non chauffée ou sol KB 403 Isolation dalle de sol KB 404 Isolation dalle de grenier KB 405 Isolation mur contre sol ou pièce non chauffée KB 406 Isolation plafond de la cave	Fossile et autres matériaux*	m ²	15 € / m ²	20 € / m ²	30 € / m ²	+ 15 € / m ²	-
	Minéral	m ²	20 € / m ²	25 € / m ²	35 € / m ²	+ 15 € / m ²	-
	Écologique	m ²	30 € / m ²	35 € / m ²	45 € / m ²	-	+ 15 € / m ²
Fenêtres et portes-fenêtres KB 407 Remplacement des fenêtres	-	m ²	50 € / m ²	55 € / m ²	60 € / m ²	-	-

* matériaux ne répond pas aux définitions des autres catégories.


KB 408 Système de ventilation (VMC)

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles		
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus
Maison unifamiliale existante	m ² surface habitable	45 € / m ²	6.750 €
Immeuble collectif existant	m ² surface habitable / Unité de résidence	45 € / m ² / unité	54.000 €

4. Installations techniques valorisant les sources d'énergie renouvelables


Installations techniques valorisant les sources d'énergie renouvelables selon article 5 de la loi du 7 avril 2022 modifiant la loi modifiée 23 décembre 2016, avec les exigences techniques et autres critères définis dans les articles 2 à 6 et des annexes I et II du règlement grand-ducal du 7 avril 2022 précité.

KB 510 Pompe à chaleur géothermique

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles					
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de remplacement *	Bonus d'adaptation*	Montant maximale bonus inclus
Maison unifamiliale	< 10 kW _{th}	-	8.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 2.000€	12.400 €
	> 10 kW _{th}	800 € / kW _{th}	12.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 2.000€	17.600€
Immeuble collectif	Unité de résidence	7.500 € / unité	37.500 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 5.000€	53.750 €


* Le bonus de remplacement et le bonus d'adaptation sont uniquement applicable dans le cas d'une chaudière existante d'au moins 10 ans.

KB 511 Pompe à chaleur air-eau


	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles					
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de remplacement *	Bonus d'adaptation*	Montant maximale bonus inclus
Maison unifamiliale existante	< 10 kW _{th}	-	5.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 2.000€	8.500 €
	> 10 kW _{th}	500 € / kW _{th}	12.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 2.000€	17.600€
Immeuble collectif existant	< 10 kW _{th}	-	5.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 5.000€	11.500 €
	> 10 kW _{th}	500 € / kW _{th}	12.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 50 % des coûts effectifs ; max. 5.000€	20.600€
Maison unifamiliale neuve	-	-	3.000 €	-	-	-
Immeuble collectif neuve	Unité de résidence	2.000 € / unité	10.000 €	-	-	-

* Le bonus de remplacement et le bonus d'adaptation sont uniquement applicable dans le cas d'une chaudière existante d'au moins 10 ans.

KB 512 Chaudière à bois

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles					
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de remplacement *	Bonus pour réservoir tampon**	Montant maximale bonus inclus
Bâtiment existant	kW _{th}	350 € / kW _{th}	3.500 €	+ 30 % du résultat KB	-	4.550 €


KB 513 Chauffage à pellets

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles					
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de remplacement *	Bonus pour réservoir tampon**	Montant maximale bonus inclus
Maison unifamiliale existante	kW _{th}	750 € / kW _{th}	7.500 €	+ 30 % du résultat KB	+ 15 % du résultat KB	10.875 €
Immeuble collectif existant	kW _{th}	750 € / kW _{th}	30.000 €	+ 30 % du résultat KB	+ 15 % du résultat KB	43.500 €


* Le bonus de remplacement et le bonus d'adaptation sont uniquement applicable dans le cas d'une chaudière existante d'au moins 10 ans.

** Le réservoir tampon (boiler) doit avoir une capacité minimale de 30l/kW.


KB 514 Poêle à pellets

	Aide Klimabonus			
	% de coûts éligibles	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus
Maison unifamiliale existante	30 %	-	-	2.500 €
Immeuble collectif existant	-	-	-	-


KB 515 Optimisation chauffage au bois

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles		
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus
Chauffage à bois existant	-	-	1.500 €

KB 516 Installation de chauffage urbain


	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles		
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus
Bâtiment	-	-	12.500 €

KB 517 Raccordement réseau chauffage urbain

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles				
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de remplacement *	Montant maximale bonus inclus
Maison unifamiliale	kW _{th}	250 € / kW _{th}	3.750 €	+ 30 % du résultat KB	4.875 €
Immeuble collectif	kW _{th} / Unité de résidence	250 € / kW _{th} / unité	2.000 € / unité	+ 30 % du résultat KB	2.600 € / unité


* Le bonus de remplacement et le bonus d'adaptation sont uniquement applicable dans le cas d'une chaudière existante d'au moins 10 ans.

KB 518 Démontage d'un réservoir à mazout


	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles		
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus
Chauffage à mazout existant *	-	-	2.000 €

* Le chauffage doit avoir au moins 10 ans.

KB 520 Solaire thermique / eau chaude


	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles				
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de combinaison	Montant maximale bonus inclus
Maison unifamiliale	-	-	2.500 €	+ 1.000 €	3.500 €
Immeuble collectif	Unité de résidence	2.000 € / unité	14.000 €	+ 1.000 €	15.000 €

KB 521 Solaire thermique / appoint chauffage

	Aide Klimabonus max. 50 % des coûts éligibles				
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	Bonus de combinaison ***	Montant maximale bonus inclus
Maison unifamiliale	-	-	4.000 €	+ 1.000 €	5.000 €
Immeuble collectif	Unité de résidence	2.000 € / unité	17.500 €	+ 1.000 €	18.500 €

*** Le bonus de combinaison est uniquement applicable si la mise en place de l'installation solaire thermique se fait conjointement avec la mise en place d'une chaudière à bois ou d'une pompe à chaleur.


KB 522 Photovoltaïque

	Aide Klimabonus				Tarif d'injection
	% max. des coûts éligibles	Variable déterminante	Montant par variable	Montant maximale sans bonus	
Option avec tarif d'injection	20 %	kW _c	500 € / kW _c	15.000 €	Garantie par l'État pour un durée de 15 ans
Option sans tarif d'injection	50 %	kW _c	1.250 € / kW _c	37.500 €	Selon l'offre des fournisseurs d'électricité


5. Conseil en énergie

Conseil en énergie selon article 6 de la loi du 7 avril 2022 modifiant la loi modifiée 23 décembre 2016, avec les exigences techniques et autres critères définis dans l'article 7 et des annexes I et II du règlement grand-ducal du 7 avril 2022 précité.

KB 409 Conseil en énergie

	Aide Klimabonus						
	% max. des coûts éligibles	Variable déterminante	Montant par variable	Montant max. de base	Vérification de l'offre	Vérification sur chantier	Montant max. avec suppléments
Maison unifamiliale	100 %	Eléments de construction	-	1.500 €	+ 75 € par élément ; max. 300 €	+ 200 € par élément ; max. 800 €	2.600 €
Immeuble collectif	50 %	Eléments / Unité de résidence	1.800 € + 50 € / unité ; max. 800 €	2.600 €	+ 75 € par élément ; max. 300 €	+ 200 € par élément ; max. 800 €	3.700 €

KB 410 Accompagnement pour une seule mesure d'isolation

	Aide Klimabonus					
	Variable déterminante	Montant par variable	Montant max. de base	Vérification de l'offre	Vérification sur chantier	Montant max. avec suppléments
Bâtiment	Eléments de construction	-	-	+ 75 € par élément ; max. 300 €	+ 350 €	425 €



Luxembourg, le date

Klima-Agence
Votre partenaire en matière d'énergie et climat

Klima-Agence G.I.E.
Shaping our
future together

Klima-Agence
R.C.S. Luxembourg
C84

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg
klima-agence.lu

T. +352 40 66 58
info@klima-agence.lu